

SIMI 2017 : l'écoquartier Ecopole et Carrières Centralité, le pari de l'aménagement durable de l'EPAMSA

Communiqué de presse
Mantes la Jolie - 17 novembre 2017

www.epamsa.fr

L'EPAMSA présente les avancées et opportunités de 6 opérations au SIMI

L'EPAMSA sera présent au SIMI sur le stand « Ouest Francilien » au 2ème étage, n° E 141, avec le département des Yvelines, le département des Hauts-de-Seine, Citallios.

Outre la présentation de ses opérations, l'EPAMSA présentera plus particulièrement l'actualité de 2 nouveaux quartiers à Carrières-sous-Poissy (78) :

- **Carrières Centralité** (47 ha), un centre-ville ouvert sur la Seine à Carrières-sous-Poissy, et **l'Écopôle Seine Aval** (90 ha) dédié aux éco-activités



S'implanter à Carrières-sous-Poissy : l'Écopôle se développe

L'EPAMSA et ALSEI ont signé une promesse de vente pour un village d'entreprises en juillet dernier.

Situé sur l'Écopôle, le village d'entreprises de 7000 m² s'implantera sur un foncier de 10 000 m². Ce programme de qualité dessiné par l'Atelier 4 + propose des locaux adaptables et modulables, destiné aux PME-PMI, aux artisans, désireux d'entreprendre dans un environnement qualitatif.

La commercialisation est actuellement en cours : plusieurs lots sont disponibles à la vente ou à la location.

Les travaux d'aménagement des voiries se poursuivent autour des lots à commercialiser. Allant de 2 000 m² à 10 000 m², ces terrains d'activités bénéficient de la proximité de la Fabrique 21 et du futur éco-port des Deux Rives de Seine.



Écopôle : accueillir les éco-activités du Grand Paris

Idéalement situé au carrefour de l'axe Paris – Normandie et du Canal Seine Nord Europe, à 25 min de Paris par l'A13 et l'A14, à proximité de la gare RER A et bientôt du RER Eole de Poissy, l'Écopôle Seine Aval dispose d'un vaste foncier à vocation économique offrant aux entreprises les moyens de leur développement. Ce quartier d'activités durable d'un nouveau genre, dessiné par l'Agence Quintet, bénéficierait également de la proximité d'un éco-port à vocation économique de 25 ha, réalisé par HAROPA - Ports de Paris, garantissant aux entreprises qui choisiront de s'y implanter un accès optimal au fret multimodal.

L'installation de la Fabrique 21 en 2012, programme immobilier dédié aux éco-constructeurs (dessiné par Pré-concept, réalisé par SEMIIC), constitue une vitrine nationale exemplaire de l'Écopôle.

Habiter à Carrières-sous-Poissy : lancement de la 3^{ème} tranche de l'écoquartier Carrières Centralité et inauguration de la chaufferie biomasse du quartier Beauregard

Focus sur le secteur Pissefontaine - L'opération d'aménagement de 47 ha pilotée par l'EPAMSA, dessiné par l'architecte-urbaniste Nicolas Michelin, s'organise autour de trois secteurs. Alors que le secteur Beauregard est bientôt achevé, et le secteur du Parc débuté, c'est au tour du secteur Pissefontaine d'éclorre.

L'aménagement des voiries a commencé en juillet dernier et la construction des premiers logements interviendra début 2018. 170 logements en accession, locatif intermédiaire et locatif social,



réalisés en co-promotion par SEMIIC et Pitch seront livrés au second semestre 2019. De plus, la commercialisation de 65 maisons individuelles par Arc Promotions a débuté, pour un début des travaux au second semestre 2018.

L'ensemble du secteur Beaugard alimenté par une chaufferie biomasse - L'écoquartier Carrière Centralité a pour ambition énergétique la production de 60% d'énergies renouvelables à l'échelle de la ZAC. C'est dans ce cadre que l'EPAMSA, aménageur, s'est associé aux quatre promoteurs, Arc Promotions, Nexity, Promogim, Semiic Promotion pour un montage opérationnel unique avec le soutien de l'ADEME : un réseau de chaleur biomasse privé Dalkia qui alimentera les 800 logements du quartier Beaugard représentant 7 copropriétés, 4 bailleurs sociaux et un groupe scolaire. Ce montage neutralise l'impact de cette solution sur le bilan de l'aménagement et sur le bilan promoteur, ce qui permet de ne pas augmenter le coût de la facture pour les utilisateurs finaux.



Le réseau de chaleur biomasse sera inauguré le samedi 2 décembre : la chaufferie de 600 kW sera alimentée par des granulés. 625 tonnes de CO2 seront évitées chaque année et les abonnés bénéficieront d'une TVA réduite de 5,5%.

Carrières Centralité

47 ha - 3 secteurs : Beaugard, le Parc, Pissefontaine
3 000 logements – 266 000 m² SDP
13 000 m² SDP d'équipements publics
13 500 m² SDP de commerces (alimentaires et non alimentaires)
4 800 m² SDP de services

L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le nouveau territoire Grand Paris Seine & Oise (78).

Il intervient en tant que :

- direction de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur urbain pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m²,
- mandataire pour le compte des communes,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

CONTACT PRESSE EPAMSA

Amandine Martin, Responsable de la communication

Tel. : 01 39 29 21 25 ▪ 06 76 97 48 98 ▪ a.martin@epamsa.fr

Rachel Brunella – Agence Manifeste

Tel. : 06 21 03 08 30 ▪ rachel.brunella@manifeste.fr



www.epamsa.fr